

BRAINE-L'ALLEUD ET TUBIZE

Inquiétude autour de la ZIT du Paradis

« SOS-Inondations-Tubize » se pose des questions à propos de la future zone d'immersion temporaire brainoise qui serait inadaptée.

Il y a un peu plus d'un an maintenant, le 5 novembre 2015, l'association SOS-Inondations-Tubize envoyait un courrier au collège communal de Braine-l'Alleud à propos de la future ZIT (zone d'immersion temporaire) du Paradis. « Nous demandions de nous rassurer en nous confirmant qu'un ouvrage permettant de réguler avec précision le débit du Hain serait installé rapidement en amont de la zone de débordement, rappelle Guy Jadin, président de l'association. Cet ouvrage permettrait à la ZIT de jouer pleinement son rôle en termes de prévention contre les inondations et protégerait les habitations de Braine-l'Alleud, Braine-le-Château et Tubize situées en aval de la ZIT du Paradis. »

Pour le président de SOS-Inondations-Tubize, la situation est même très inquiétante, car tel qu'il est conçu, « cet ouvrage statique ne permettra aucunement de dévier avec précision l'eau du Hain dans la ZIT et ne permettra pas de dévier totalement la rivière dans la zone de stockage. Pour

nous, cet ouvrage est inadapté et ne fonctionnera pas. »

Pour dresser ce constat, Guy Jadin s'appuie sur l'expérience qu'il a pu emmagasiner au fil de ces années de lutte contre les inondations. « L'expérience acquise lors des crues précédentes nous fait dire qu'un diamètre de 60 centimètres est déjà trop important pour faire dévier l'eau du Hain vers la ZIT du Paradis. Pendant plusieurs années et malgré plusieurs adaptations à l'ouvrage de retenue du Hain à la ZIT UCB, celle-ci n'a jamais fonctionné de façon significative. Depuis la réalisation par le SPW de la vanne régulable, cette ZIT fonctionne de façon optimale et protège Wauthier-Braine, Braine-le-Château et Clabecq des débordements du Hain. Il est donc clair que des ouvrages de retenues statiques sont à proscrire. »

Concrètement, Guy Jadin aimerait que la Commune de Braine-l'Alleud revoie ses plans. « Vu l'importance de ce dossier subsidié, nous nous permettons d'insister auprès du collège de Braine-l'Alleud, mais également auprès du SPW et de la Province du Brabant wallon, pour qu'un ouvrage régulable manuellement soit installé rapidement en aval de la zone de débordement. Ce type d'ouvrage permettra de dévier manuellement, avec précision et en toute sécurité, la rivière dans la zone de stockage. De plus, nous invitons à y installer une échelle de mesures », conclut Guy Jadin. ■

NIVELLES

L'Office d sur la Gr

Lors de la présentation des vœux, vendredi, le bourgmestre Pierre Huart a évoqué tous les projets qui rythmeront l'année 2017. Certains sont connus, d'autres un peu moins, comme la future transformation du bâtiment Belgacom, situé sur la Grand-Place. Jusqu'il y a quelques semaines, l'édifice abritait encore la centrale téléphonique de l'entreprise. Celle-ci a désormais déménagé dans un bâtiment de la rue des Choraux, ouvrant complètement la voie à une réaffectation de l'adresse de la Grand-Place. « Le lieu appartient à des promoteurs, rappelle Pierre Huart. Ils envisagent de le reconverter en logements. »

La transformation comprendrait également l'aménagement de services au rez-de-chaussée. « On pourrait par exemple y rapatrier l'Office du tourisme. »

Celui-ci disposerait en effet d'une position géographique idéale, en plein cœur du centre-ville et à deux pas de la collégiale Sainte-Gertrude. Il ne s'agit cependant encore que d'hypothèses, le dossier n'en

étant l'ava susc men pliq réali tre l' trier l'arri

A

Pa
ric
sa
Mi
Be
Cl
Or
Th
M
Gt
Pi
Ur
Je
Dz
Le
or

NIVELLES

Voitures dans façades

SART-DAMES-AVELINES

Le feu prend dans la chambre

L'AVENIR 9-1-17